

SOMMAIRE

Mot de la mairesse 2
Urbanisme 3
Incendie 6
Bibliothèque 9
Activités culturelles 9-11
Âge d'or 12

Fabrique 8-13-14
École 15
Maison des jeunes 18
Nous joindre 20
DOSSIER SPÉCIAL
L'exploration minière
aux pages 16 et 17



Volume 36 - Numéro 2 - Juin 2024 - 20 pages

Suivez-nous sur : Facebook Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Les jeudis 5 à 7 sont de retour

Page 10

A photograph showing several people, mostly men, standing and talking outside. One man in a dark tank top is smiling and holding a can. In the foreground, there's a poster for the "Fête Nationale" on June 23 and 24, 2024, featuring a woman in a blue dress roller skating. Another poster for the "FESTIVAL NOËL DANS L'ÉTÉ CAXTON" on July 25-28, 2024, is also visible.

PROGRAMMATION
Page 9

Page 11



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Restons fiers de ce que nous sommes !

La saison estivale est à nos portes. C'est le moment pour profiter des activités extérieures et faire le plein d'énergie.

Merci à toutes les personnes qui, de par leur implication dans différents groupes ou comités, nous proposent une panoplie d'activités sportives ou culturelles à faire seul ou en famille durant cette belle saison. Je tiens encore une fois à souligner tout le travail que vous accomplissez pour faire de notre municipalité un endroit unique et dynamique où il fait bon vivre.

Plusieurs projets nous attendent au cours des prochains mois : création d'une nouvelle murale au Garage de la culture que l'artiste peintre Carl Chevari exécutera, finalisation sous peu des travaux à la Place de l'imaginaire (Préau) ainsi qu'installation d'une nouvelle signalisation dans

les sentiers du Parc nature et culture. Nous vous invitons à participer aux différentes activités offertes et de découvrir le parc en empruntant les différents sentiers.

Soyons heureux d'être une municipalité vivante et stimulante, à l'image des résidents qui la façonnent. Nous sommes maintenant 2020 résidents; une belle augmentation par rapport aux dernières données disponibles.

Le temps file à vive allure, les saisons se succèdent, mais Saint-Élie-de-Caxton demeure un pôle incontournable de la MRC de Maskinongé. Restons fiers de ce que nous sommes !

Bonne saison estivale à tous !
Charline Plante,
Mairesse

Votre conseil municipal

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les lundis 8 juillet, 5 août et 9 septembre 2024

Centre communautaire, 20 h



Charline Plante
MAIRESSE

Bureau municipal fermé les 24 juin et 1^{er} juillet 2024

Photos : Sylvain Caron



Lucie Hamelin



Roseline St-Onge



Émilie Maloney



Christiane Forcier



Francis Dupuis



J-F. Marcouiller



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



La chaise des générations

Pour rappeler l'importance des décisions prises par le conseil pour un avenir meilleur !



Charline Plante

Le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton a reçu et accepté une chaise des générations lors de la séance régulière du mois de mai. Décorée par les élèves de l'école Villa-de-la-Jeunesse, sous l'initiative du groupe Mères au front Mauricie, elle symbolise les générations futures. En prenant place autour de la table du conseil, elle rappelle donc aux élus (es) que leurs décisions liées à la crise climatique et à la protection de la biodiversité ont un impact sur l'avenir. Mme Charline Plante s'est rendue à l'école pour que les enfants lui offrent cette chaise. Ce sont des élèves de maternelle, de première et de deuxième année qui ont participé au projet. Une occasion de s'exprimer sur la nature et de prendre part à une démarche citoyenne. « C'est à la fois un cadeau et une responsabilité pour nous », a expliqué la mairesse. « Les enfants sont des citoyens à part entière. Ce sont nos adultes et nos décideurs de demain. Ils nous rappellent que la Municipalité a son rôle à jouer et que les décisions que nous prenons aujourd'hui auront un impact sur leur futur. Nous nous engageons à ne pas l'oublier! »

EN PÉRIODE DE GRANDE DEMANDE, IL EST POSSIBLE QUE LE DÉLAI D'ATTENTE POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS SOIT PLUS ÉLEVÉ.

PERMIS

Nous sommes conscients des inconvénients que cela occasionne. Malgré la pénurie de main-d'oeuvre, nous traitons chacun des dossiers le plus rapidement possible.

**SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE POUBELLE SOIT VIDÉE
IL FAUT LA METTRE DU BON CÔTÉ**

**LES ROUES DU CÔTÉ DE VOTRE MAISON
C'EST ÇA LA BONNE FAÇON !**

**IL NE FAUT PAS OUBLIER
DE BIEN LES DISTANCIER
SINON ELLE NE SERA
PAS RAMASSÉE !**

La collecte est réalisée en 2024. C'est important de bien positionner ses bacs.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Oeuvre de Carl Chevari

Le Garage de la culture se refait une beauté

Charline Plante

Au cours des prochaines semaines, le Garage de la culture verra naître une nouvelle murale exécutée par M. Carl Chevari, artiste peintre de Saint-Élie-de-Caxton. Grâce à une subvention de la MRC de Maskinongé, M. Chevari nous proposera une fresque rassembleuse et festive autour d'un feu de joie, sous la supervision discrète et amicale des lutins. Vous pourrez le voir à l'œuvre et discuter avec lui à partir de la mi-juillet.



(Pag) - Renaud Drolet est un passionné d'horticulture. Prenez le temps cet été de venir voir le fruit de son travail au sentier botanique St-Élie. Un petit havre de paix mis à la disposition des citoyens pour y dévorer les pages d'un bon livre ou encore partager un repas en plein air entre amis ou en famille. On vous y attend!



CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT D'AMENER SON CHIEN DANS LES LIEUX PUBLIQUES ET LORS DES ACTIVITÉS

Afin de favoriser la sécurité des citoyens lors de vos déplacements publics, il est important de prendre en compte certaines mesures.

- Tenir votre chien en laisse en tout temps ;
- Un chien de 20kg et plus doit porter un harnais de tête (licou) ;
- Votre animal doit être enregistré à la SPA Mauricie et porter sa médaille d'identification ;
- En tout temps, votre chien doit être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser ;
- Avoir en sa possession des sacs pour ramasser les excréments ;
- Ne pas prendre pour acquis que tout le monde aime les chiens.





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Bienvenue aux nouveaux employés

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON



M. Stéphane Buisson, inspecteur en bâtiment et environnement

Grâce à une entente intermunicipal avec Saint-Barnabé Nord et à la participation du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, nous sommes heureux d'avoir dans notre équipe d'urbanisme M. Stéphane Buisson. Travaillant deux jours par semaine à Saint-Élie-de-Caxton. Sa solide formation a fait de lui un employé efficace et à l'écoute des besoins des citoyens.



M. Gabriel Fréchette, technicien comptable

Depuis quelques mois, nous avons la chance d'avoir M. Gabriel Fréchette au service comptable. Son expérience obtenue à la ville de Nicolet, nous permet d'avoir dans notre équipe un employé conscientieux et rigoureux.



M. Julien Dupont, directeur aux Travaux publics

Depuis quelques semaines, nous sommes heureux d'avoir un directeur des travaux publics. En plus de planifier et superviser les travaux publics, il voit à la gestion des demandes d'appels d'offres et des différentes subventions.



M. Fred Manseau, technicien en loisirs, culture et communications

Nous sommes fiers d'avoir ce nouveau membre dans notre équipe. Citoyen de Saint-Élie-de-Caxton, l'expérience de M. Fred Manseau dans le domaine entrepreneurial saura transparaître dans l'organisation des différentes activités culturelles et sportives présentes dans notre municipalité.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Nouvelle réglementation pour les feux extérieurs adoptée

Jérôme Bourassa

Un nouveau règlement (règlement 2024-004 modifiant le règlement 2010-026 concernant la prévention incendie) a récemment été adopté.

Ainsi, désormais :

- Aucune autorisation ne sera donnée suite à la fonte des neiges, et ce, jusqu'au 15 juin ou lorsque les conditions climatiques le permettront.
- Le demandeur devra avoir 18 ans et plus lors de la demande.

En résumé, pour bien comprendre les modifications, retenez qu'aucun permis de brûlage ne sera distribué entre le mois d'avril et le 15 juin et qu'aucun feu à ciel ouvert ne sera autorisé sur le territoire de la municipalité. La distribution de permis se fera dès le 15 juin ou plus tard si l'indice de feu de la SOPFEU ne le permet pas. Durant cette période, les feux dans les foyers avec pare-étincelles conforme demeurent autorisés.

Si vous ne pouvez pas attendre jusqu'au 15 juin pour vous débarrasser de vos branches ou feuilles (par exemple, lors du ménage de votre terrain au printemps), servez-vous du bac brun, c'est une belle alternative !

Feux extérieurs autorisés

Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert, donc autorisés : les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles tels poêle, foyer et contenant de métal.

Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures **d'une dimension maximale de 1 centimètre**.

N'hésitez pas à communiquer avec votre Service incendie en cas de doute. Il en va de votre sécurité et de celle des autres !

*Aucun permis de
brûlage ne sera
désormais remis
avant le 15 juin.*



***Les feux
d'artifice, c'est
très beau mais
c'est plus néfaste
qu'on pense !***

Les feux d'artifice ont un impact environnemental (dégagement de particules fines) et les risques d'incendie ne sont pas à négliger

Sécurité à mettre en place :

- Vous devez avoir un terrain de 30 m x 30 m, sans bâtiment, clôture de bois, arbre ou autre matière combustible ;
- Vous devez avoir l'autorisation écrite du propriétaire ;
- Il est interdit d'allumer et d'utiliser des feux d'artifice dans les rues, les terrains de jeux ou les parcs municipaux ;
- Il n'est pas recommandé de faire des feux d'artifice à partir d'une embarcation ;
- Vous devez vérifier l'indice de risque à la SOPFEU ;
- Vous devez avoir un extincteur ou un boyau d'arrosage à proximité



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Programme d'activités pour l'année 2024

Normand Longpré

Développement Saint-Élie est fier de vous présenter son programme d'activités pour l'année 2024, élaboré et réalisé en fonction des souhaits exprimés par les citoyens de la municipalité et de leur collaboration :

Comité de réflexion : Piloté par M. Belletête, le comité continue sa mission en participant aux Ateliers des savoirs partagés, en collaboration avec six autres municipalités et de chercheurs universitaires.

Creuse pas dans mon Caxton : Nous assurons la continuité de la campagne de financement amorcée et demeurons vigilants en regard de l'implantation d'une mine sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

Bazar végétal : Soutien (fourniture de tables et de chaises) et participation bénévole à l'activité du 21 mai dernier.

Exposition de photos anciennes à l'église : Participation (montage et fourniture de supports et éclairage).

Fête nationale (les 23 et 24 juin) : Demandes de financement, organisation et planification des activités, réalisation de la Grande tablée au Préau de Saint-Élie-de-Caxton.

Petite fête au village : En début de septembre, organisation en fonction des souhaits exprimés par les résidents de la municipalité.

Défi du calvaire : Soutien et participation bénévole à l'activité.

Chocolat chaud de la messe de minuit.

D'autres activités peuvent être ajoutées selon les souhaits exprimés par les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton. Pour de plus amples informations : M. Normand Longpré. Tél. : 819 532-1227

Nouveau conseil d'administration

Développement Saint-Élie a tenu son assemblée générale annuelle le 21 avril dernier. Le nouveau conseil d'administration est formé de : M. Guy Belletête, administrateur, Mme Marie-Andrée Dubois, administratrice, Mme Sylvie Bellerive, secrétaire, Mme Marie-Thérèse Beau-doin, trésorière, M. Thomas Mondor, vice-président et M. Normand Longpré, président.

Tricotez serrés
Journée mondiale du tricot

Le rendez-vous des tricoteuses et des tricoteurs

Date : 15 juin 2024
Heures : 10 h à 15 h
Lieu : Place Canadel
Rue de la Mennais,
Louiseville
Entrée gratuite

Programmation

- Conférence : Où Tricots
- Démonstration : Filage de laine
- Spectacle : Groupe Grav'O Portes
- Concours
- Initiation au tricot et au tricotin pour les enfants
- Kiosques
- Tirages de prix de participation

Apportez votre tricot, votre bonne humeur et votre dîner. Sur place gratuitement : eau, café et collations pour les enfants. Possibilité d'acheter des galettes de sarrasin. Prévoir vêtements selon la température. (Préau couvert)

Information : 819-268-2263 Cercle de Fermières Ste-Angèle-de-Prémont

Héritage Québec Étre mieux... ensemble!



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Un nouvel envol pour la boutique du Lutin marmiton

Delphine Martinez

La scène artisanale locale s'est élevée vers de nouveaux sommets avec l'annonce de l'ouverture de la boutique artisanale du Lutin marmiton le 25 mai dernier.

Regroupant plus de soixante-dix artisans talentueux sous un même toit, cette offensive, qui promet d'être un véritable festin pour les amateurs d'artisanat, apporte une bouffée d'air frais à notre communauté, offrant une plate-forme dynamique pour mettre en valeur le travail d'artisans locaux.

L'ouverture de cette boutique artisanale ne représente pas seulement une nouvelle opportunité commerciale, mais aussi un véritable engagement envers le soutien de l'économie locale et de la durabilité. Deux postes à temps plein et un à mi-temps ont été créés. Visant encore une fois une consommation plus consciente, cette initiative contribue à renforcer les liens au sein de notre région et à démarquer le village par son offre touristique exclusive.

Vélos électriques bientôt disponibles

Très bientôt, la location de six vélos électriques sera également disponible pour la saison estivale, avec un prix préférentiel pour les Caxtoniennes et Caxtoniens ! Et ce n'est que le début, car le désir de dynamiser cet espace boutique à longueur d'année est déjà dans nos projets !



Merci à vous qui nous avez déjà visités et soutenus

Nous souhaitons remercier les Caxtoniennes et Caxtoniens qui sont venus nous soutenir et visiter cet espace créatif. Merci d'embarquer dans l'aventure avec nous ! Psss : Un coin gourmand propose déjà de bons petits plats du Chef, où les produits locaux côtoient les saveurs forestières. C'est un rendez-vous !

Simon Lafontaine et Delphine Martinez, les nouveaux propriétaires de la boutique du Lutin marmiton



Le 23 juin prochain

Le duo Doris et Léon à la première messe d'été

Robert Matteau

Les messes estivales au pied du calvaire débuteront le dimanche 23 juin. Cette première célébration, organisée par la Fadoq Saint-Élie-de-Caxton, sera présidée par l'abbé François Gravel. C'est le duo Doris Samson et Léon Garceau qui assumera les frais de la musique. Bienvenue à tous !



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Fête Nationale 2024 Saint-Élie-de-Caxton

23 juin 2024

17h30 : Repas Grande Tablée devant le Préau

18h00 : Discours des Élus:

Monsieur le Député Yves Perron

Madame la mairesse Charline Plante

18h10 : Salut au drapeau: Marie-T. Beaudoin

18h15 : Discours Patriotique: Raymond Kalomiris

18h25 : Spectacle: Élora, Chants et percussions

19h25 : Spectacle: Les Filles du Roy

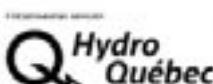
21h00 : Fin du Spectacle

24 juin 2024

12h00 : Pique-nique communautaire,
jeux de société,
sports de plein air au Préau

Les serres Dupuis
Camping Bivouak

Garage C. Auger
Fred Pellerin



En partenariat avec
Québec



Bibliothèque fermée les 23 et 30 juillet

Veuillez prendre bonne note que votre bibliothèque sera fermée pour les vacances, les mardis 23 et 30 juillet prochains.

De plus, l'heure du conte fera relâche cet été. Notre prochain rendez-vous : le dimanche 29 septembre 2024, à 9 h 30.

Belle saison estivale à tous !

Suzanne Arel et tous les bénévoles





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Programmation des jeudis 5 à 7 au Garage de la culture

Paul-André Garceau

Les jeudis 5 à 7 seront de retour encore cette année au Garage de la culture. Du 4 juillet au 29 août, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton vous invite à participer en

grand nombre à cette activité culturelle offerte gratuitement aux citoyens. Blues, musique country, rétro, québécoise, pop-rock anglo-franco et « trad » seront du rendez-vous. Amenez vos amis et votre famille !



À CONSEVER

Date	Artiste(s)	Type de Musique
4 juillet	Albert Ladrière	Succès des années 70
11 juillet	Pier-Olivier Boudreault, Claude Giguère, Jean-Sébastien Gasnier	Rouages Musique Trad
18 juillet	Martin St-Pierre	Le Louis Blues Band Musique Blues Band
25 juillet	Noël dans l'Caxton	Consulter la programmation du Festival (PRÉAU)
1er août	Luc Riopel	Musique québécoise francophone
8 août	Doris Samson, Léon Garceau, Régis Simard	Musique Country et Rétro
15 août	Claude Ouellette	Musique Pop-Rock
22 août	Amélie et Camille	Duo Camélia Musique francophone et québécoise
29 août	Gaétan Thériault, Chantal Béland	Invités surprises Musique Pop-Rock anglo et franco

**La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
présente les jeudis 5 à 7 au Garage de la culture**

Du 4 juillet au 29 août 2024



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



SOGETEL
PRÉSENTE
FESTIVAL NOËL
DANS L'
CAXTON
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

25 au 28 juillet 2024

TVA
ENERGIE
102.3
94.7
rouge

Billets et info : festivalnoel.com

JEUDI 25 JUILLET

SCÈNE DU PRÉAU (VILLAGE)

- 19:00 L'ORPHÉON
19:30 NICOLAS PELLERIN
ET SES INVITÉS
20:15 YAËLLE AZOULAY,
CÂLLEUSE
20:30 MARCHE AUX FLAMBEAUX
21:15 MATIU
22:30 DJ POPTRT
- VENDREDI 26 JUILLET**
CAMPING BIVOUAK
- 19:00 LES P'TITES GERMAINES
20:00 BURNING BRASS BAND
20:15 FRANCE D'AMOUR
22:00 KARKWA

23:45 LES SHIRLEY

SAMEDI 27 JUILLET

- BISTRO LE PRINCE ÉLIE**
11:45 CINDY BÉDARD
SCÈNE DU PRÉAU (VILLAGE)
14:00 KATTAM ET SES TAM-TAMS
15:00 BON DÉBARRAS
SCÈNE MOBILE AU VROOM VRAC
16:30 SPECTACLES DÉCOUVERTES
CAMPING BIVOUAK
18:30 VIE DE QUARTIER
19:45 SANTOSH LALONDE
20:00 KEITH KOUNA
21:45 BERNARD ADAMUS
23:30 MONONC' SERGE

DIMANCHE 28 JUILLET

SCÈNE GROTTE DU CALVAIRE

- 10:00 LES RANCHEROS
(MESSE WESTERN)
BISTRO LE PRINCE ÉLIE
11:30 STÉPHANIE BÉDARD
ÉGLISE DU VILLAGE
15:00 KLÔ PELGAG
SCÈNE BIVOUAK
17:30 PAUL DARAÎCHE
19:00 DANY NICOLAS
19:30 ANDRÉANNE A. MALETTE
21:30 ÉMILE BILODEAU

CODE PROMO 10 % : NOEL2024



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Merci, Rita, ce fut très agréable de travailler avec toi

Marie-Paule Samson

Le lundi 27 mai avait lieu notre assemblée générale annuelle (AGA). Plus de vingt personnes se sont donné rendez-vous pour prendre connaissance du rapport de l'année dernière. Nous avons présenté un bilan très positif de notre organisme. C'est aussi lors de cette assemblée qu'a lieu chaque année l'élection des membres qui formeront le conseil d'administration de la nouvelle année.



Nous avons dû remplacer Mme Rita Deschênes, qui nous a remis sa démission. En poste depuis huit ans, Rita a choisi de ne pas se représenter. Nous la remercions grandement pour les années de bénévolat qu'elle nous a données. Ce fut très agréable et très plaisant de travailler avec toi. Merci ! C'est Mme Lucie Deschênes qui a comblé ce siège vacant. Bienvenue, Lucie ! Nous t'accueillons avec plaisir. Donc, voici les fonctions de chacune des membres du C.A. : Mmes Julie Lacerte, vice-présidente, Lucie Deschênes, administratrice, Diane St-Ours, secrétaire, Lise Juneau, trésorière et Marie-Paule Samson, présidente. Nous avons déjà hâte de nous remettre au travail.

Messe au pied de la montagne

C'est le dimanche 23 juin prochain qu'aura lieu la messe organisée par la Fadoq Saint-Élie. C'est une tradition pour nous de commencer la séquence des messes d'été. L'abbé François Gravel sera le célébrant. Doris et Léon seront avec nous pour la partie musicale. C'est un beau moment de recueillement à vivre. Bienvenue à tous !

5 à 7 au Garage de la culture

C'est un plaisir de retrouver Doris, Léon et Régis Simard au Garage de la culture le jeudi 8 août pour une prestation musicale des plus divertissantes. Venez chanter et danser avec nous.

Dates à retenir à l'automne

26 septembre : Remise des nouvelles cartes de membre le jeudi 26 septembre.

5 octobre : Dîner à la Microbrasserie Nouvelle-France de Saint-Alexis-des-monts en autobus le vendredi 5 octobre.

Relâche

Nos activités régulières feront relâche pour l'été. Nous vous souhaitons une belle saison estivale, des réunions de famille, des rencontres d'amis, du beau temps et du repos.

Votre comité Fadoq Saint-Élie-de-Caxton :
Julie, Lucie, Diane, Lise et Marie-Paule

Viactive : Pour maintenir la santé physique, mentale et sociale

Marie-Andrée Lacerte

Il n'est jamais trop tard pour commencer à faire de l'activité physique régulièrement. Le programme Viactive s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. C'est une excellente façon d'investir dans sa santé physique, mentale et sociale. Ce programme gratuit offre des activités variées telles que des routines d'exercices cardiovascu-

laires, musculaires et de flexibilité.

De retour le 18 septembre

Les rencontres hebdomadaires reprendront au Garage de la culture le 18 septembre à 13 h. Bienvenue à tous ! Animatrices : Gabrielle, Marie-Paule et Marie-Andrée



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



L'abbé Doucet animera encore cet été le chemin de croix

Robert Matteau

Le chemin de croix revient cet été. Venez vivre une expérience unique en compagnie de l'abbé François Doucet, tous les lundis à 10 h, de juin à l'Action de grâce (octobre). Le chemin de croix du calvaire de Saint-Élie-de-Caxton est unique au monde. En 1896, lors d'une visite dans notre village, le bon père Frédéric se permit une escalade jusqu'au sommet de la montagne. Il nota une ressemblance avec le site de la passion du Christ à Jérusalem,

particulièrement sur le plateau qui couronne la dite montagne. Alors lui vint l'idée d'ériger un chemin de croix. Une statue de pierre, conçue par le sculpteur Claude Des Rosiers, représentant le père Frédéric fixant le sommet du calvaire, nous rappelle la contribution de cet homme à l'essor de notre communauté. Nous pouvons admirer son oeuvre en face de la première station du chemin de croix.

Pour continuer et sauvegarder notre patrimoine religieux

Robert Matteau

Comme par les années passées revient le moment où vous recevez une invitation à contribuer à la collecte annuelle pour votre église par le versement de votre dîme. Au même titre que toutes les paroisses, l'église de Saint-Élie-de-Caxton traverse une grande période d'instabilité. Comme pour l'ensemble des familles, le taux d'inflation effréné des deux dernières années représente un défi de taille. Soutenir nos besoins essentiels relève parfois du miracle. Malgré tout, avec l'apport de nos bénévoles et surtout grâce à votre générosité, notre équipe a réussi jusqu'à maintenant à joindre les deux bouts.

Votre contribution permettra à notre église :

- La réalisation de travaux d'entretien essentiels visant à préserver notre patrimoine religieux pour les générations à venir.
- Garantir un accès sécuritaire à nos bâtiments et infrastructures (église, presbytère, et tout particulièrement la montagne du calvaire).
- Soutenir tous les services pastoraux, liturgiques et communautaires qui sont la raison d'être fondamentale d'une paroisse.
- Être en mesure d'acquitter les déboursés périodiques

(chauffage, électricité, assurances et autres dépenses planifiées ou parfois inattendues).

Quel est le montant de la dîme ?

Le paiement de la dîme est ajusté à l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. L'église de Saint-Élie-de-Caxton propose que le montant versé reste à la disposition de chaque famille.

Comment payer la dîme ?

Il suffit de déposer votre chèque dans la boîte aux lettres que l'on retrouve à l'entrée du presbytère ou le poster à: Église de Saint-Élie-de-Caxton, 2410, av. Principale, Saint-Élie-de-Caxton, G0X 2N0. Si vous préférez, le virement Interac est aussi possible. Pour de plus amples informations, contactez Myriam au presbytère, les mercredi et jeudi au 819 221-2111, en précisant que c'est pour le versement de votre dîme.

Il est important de souligner que la Fabrique fournira un reçu pour fins d'impôt (dîme et ensemble des dons ou contributions à votre église).

De la part de tous les bénévoles impliqués de près ou de loin dans la continuité et la sauvegarde de notre patrimoine religieux, l'église de Saint-Élie-de-Caxton vous dit merci du fond du coeur !



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



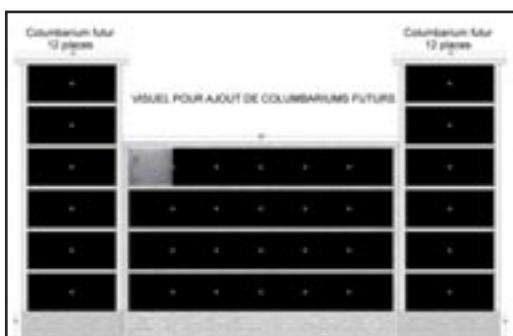
Un columbarium extérieur installé au cimetière dès juillet

Robert Matteau

Depuis la fermeture du centre funéraire de notre municipalité, nous réalisons jusqu'à maintenant l'importance pour notre église de se doter de services d'accompagnement plus complets lors d'un deuil. De nos jours, beaucoup de familles préconisent comme mode d'inhumation le columbarium, comparativement à la mise en terre. En 2024, il est donc essentiel d'offrir cette alternative dans notre cimetière.

Les grandes entreprises funéraires centralisent de plus en plus leurs services et délaisse les petites municipalités. Cette centralisation fait en sorte que notre église perd le dernier lien de proximité avec sa communauté, soit les derniers hommages rendus lors du décès d'un proche et l'inhumation dans notre cimetière.

Afin de préserver ce dernier lien, l'église de Saint-Élie-de-Caxton procédera dès juillet prochain à l'installation d'un



columbarium extérieur, d'une capacité de 24 unités. Celui-ci permettra à nos paroissiens de vivre leur deuil au cœur de leur communauté, mais il sera surtout une alternative permettant d'inhumer leurs défunt dans notre cimetière, et ce, à moindre coût. Il est important de souligner que chaque unité du columbarium peut contenir deux urnes funéraires.

Comme notre église se doit de mieux répondre aux besoins futurs de sa communauté, l'aménagement proposé pour le columbarium permettra l'ajout de 72 unités additionnelles. De plus, l'église offrira l'inhumation durant la période hivernale pour ceux qui préconiseront le columbarium.

Pour des informations supplémentaires sur l'achat d'unité(s) du columbarium, contactez le bureau du presbytère au 819 221-2111.

On vous attend à l'exposition de photos anciennes !

Robert Matteau

L'exposition de photos relatant l'histoire de notre église et du calvaire, depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, est de retour. Notre paroisse a une belle histoire à raconter. Nous souhaitons la partager avec vous, mais aussi avec tous ceux qui visiteront Saint-

Élie-de-Caxton cet été.

Vous avez des objets ou photos, peu importe le format, reliés à l'histoire de notre église que vous aimeriez partager avec nous ? Contactez Myriam au presbytère : 819 221-2111.



La montagne du calvaire dans les années 1930. Photo fournie par M. Paul-André Garceau, résident de Saint-Élie-de-Caxton.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Classe de madame Sélyne

L'heure des choix

Le secondaire est une étape importante pour les jeunes du primaire. Voici le texte qu'ils ont écrit à ce sujet.

Tandis que l'année scolaire tire à sa fin à l'école Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton, les élèves de madame Sélyne doivent choisir une école secondaire. Plusieurs options s'offrent aux jeunes de 6^e année, qui poursuivront leur parcours dans un des six établissements secondaires de la région. Les choix risquent d'être déchirants, puisque pour la plupart, ils ont passé les sept dernières années ensemble.

Villa-de-la-Jeunesse est une petite école d'environ 120 élèves. Ces derniers se sont côtoyés à l'intérieur des mêmes groupes depuis la maternelle. C'est dire qu'ils se connaissent bien.

Badminton, danse, arts plastiques, musique, différents profils d'étude s'offrent maintenant à eux. Chacune des six écoles (cinq publiques et une privée) a ses propres programmes.

Nous, nous avons choisi l'école d'appartenance

Certaines personnes ont choisi l'école secondaire Val-Mauricie pour rester avec leurs ami(e)s. En effet, « Val-Mo » est l'école qui dessert le territoire de Saint-Élie-de-Caxton. Elle offre aussi des profils intéressants.

« J'ai choisi Val-Mo à cause de l'option *Plein air et environnement*, car je voulais aussi retrouver une amie qui est à cette école », justifie Élora.

Peu importe l'école qu'ils choisiront, tous les élèves ont hâte de connaître de nouvelles personnes qui partagent leurs intérêts et passions.

Choisir un profil pour choisir une école

Étant passionné de basket-ball depuis l'âge de 7 ans, Liam a choisi la seule école publique de la région qui offre ce



profil : l'école secondaire Du Rocher. « En plus, la semaine où je suis chez mon père, je serai à deux minutes en voiture de mon école », mentionne Liam.

Pourquoi pas une école alternative ?

L'une des élèves ira à l'école alternative de l'Énergie. « Une plus petite école, un groupe par niveau, la réalisation d'un projet personnel, un gala annuel et la présence de mon frère, sont les raisons pour lesquelles mes parents ont décidé de m'y envoyer », nous confie Sarah-Maude.

Trois élèves en route vers le privé

Trois des élèves de madame Sélyne ont choisi le Séminaire Sainte-Marie, entre autres, pour la population étudiante peu nombreuse. Deux d'entre eux ont déjà un membre de leur fratrie respective qui fréquente cet établissement. « J'ai aussi été attirée par le profil *Entrepreneuriat* », mentionne Élisabeth.

Finalement, même si la plupart des élèves sont fébriles à l'idée de fréquenter leur future école secondaire, il demeure qu'ils ont certaines craintes partagées. « J'ai peur de ne pas réussir à ouvrir mon cadenas à temps », avoue Xavier. « Pour ma part, j'ai plutôt peur de me faire embarquer dans mon casier », réplique Albin. Bref, cela reste une grande étape à franchir !

Les élèves de la 6^e de la classe de madame Sélyne



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



DOSSIER SUR L'EXPLORATION MINIÈRE

2023

Collaboration spéciale

Gilbert Guérin,
porte-parole du comité
« Creuse pas dans mon Caxton »

Explication étape après étape de la démarche

Au printemps de 2023, cinq compagnies et un géologue détenaient un total de 200 claims miniers à Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc. Savant que j'avais été impliqué en 2011, alors que nous avons fait reculer une compagnie qui détenait 116 claims, le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton m'a demandé de leur expliquer les enjeux liés à l'exploration minière. S'en est suivi la création du comité citoyens-municipalité « Creuse pas dans mon Caxton », auquel participent des citoyens et des élus.

Plusieurs actions ont été réalisées par les citoyens bénévoles impliqués et par la Municipalité, toujours en étroite collaboration. Grâce à ces actions, à la mobilisation des citoyens et à la concertation avec les comités de Saint-Boniface et de Saint-Mathieu-du-Parc, il n'y a pas eu de forages sur ces trois territoires en 2023. Merci aux Caxtoniennes et aux Caxtoniens et aux élus qui se sont mobilisés en participant au comité, en signant la lettre de refus adressée à la compagnie *Lincoln Gold Mining*, à ceux qui ont acheté et affiché la pancarte « Saint-Élie-de-Caxton incompatible avec l'activité minière », qui ont été solidaires et ont effectué une veille sur Internet, sur le terrain et dans les médias, ainsi qu'à ceux et celles qui ont fait des dons. Merci aussi aux médias régionaux qui nous ont informés, en particulier le journal *Le Nouvelliste*. Sans leur article de la fin mars 2023, nous n'aurions pas su la menace qui pesait sur nous.



Le projet qui était le plus menaçant était celui de *Lincoln Gold Mining*, qui avait prévu effectuer des forages à Saint-Boniface dès la fonte des neiges. Vous me direz, ce n'était pas à Saint-Élie-de-Caxton, mais la compagnie détient des claims dans notre village. Son projet était de faire une mine de nickel à ciel ouvert à Saint-Boniface. Alors, compte tenu des bassins versants, une mine à cet endroit risquerait de contaminer les cours d'eau et nos ressources vitales, comme l'eau potable, et cela, de rivière en rivière, jusqu'au lac Saint-Pierre. La compagnie a mis fin à son projet, mais comme elle détient encore 61 claims actifs, elle peut vendre ses claims à une autre compagnie qui continuerait son projet.

L'action la plus importante a été l'achat par les citoyens de plus de 220 claims miniers, que nous avons appelé des « claims préventifs », pour encercler les claims détenus par des compagnies et pour créer un mur afin de bloquer l'acquisition de nouveaux claims par d'autres compagnies. De ces claims, 43 ont été rachetés par l'organisme à but non lucratif Développement Saint-Élie, au prix coûtant, du géologue et d'une compagnie qui nous a dit que « la pression était insoutenable ».

Les membres du comité « Creuse pas dans mon Caxton »



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



DOSSIER SUR L'EXPLORATION MINIÈRE

2024

Une « résistance citoyenne » qui se fait entendre jusqu'à l'international

Depuis janvier 2024, notre « résistance citoyenne » a eu des échos à travers le monde. Nous avons fait l'objet d'un article dans le journal Le Monde, publié en France, d'un reportage diffusé dans plusieurs pays par l'Agence France Presse et d'une émission de radio diffusée à la grandeur de la planète par Radio France Internationale.

La menace d'avoir un projet de mine dans notre région est toujours présente, parce que des compagnies détiennent encore des claims actifs et parce que moins de 50% du territoire de la MRC est protégé par le moratoire mis en place depuis mai 2023. Les terres de la Couronne ne sont pas incluses dans le moratoire, ce qui fait que des claims ont été achetés depuis janvier dernier à Saint-Alexis-des-monts et à Saint-Mathieu-du-Parc par une compagnie de l'Ontario et par une compagnie de la Colombie-Britannique. C'est la vigilance du comité « Creuse pas dans mon Caxton » qui a permis d'alerter la municipalité et les citoyens de Saint-Alexis-des-monts.

Depuis le 6 mai 2024, bonne nouvelle : le ministère des

Ressources naturelles et des Forêts a mis en place un nouveau règlement obligeant les compagnies d'exploration minière à consulter les élus et les citoyens pour obtenir une « autorisation de travaux à impact », avant de procéder à des forages hydrauliques ou du dynamitage. Cependant, les directions générales des municipalités ne disposent que de dix jours pour informer la population et faire la consultation.

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 28 mai dernier le projet de loi 63, Loi modifiant la Loi sur les mines. À première vue, nous avons fait un gain important, puisqu'il y est écrit que la prospection serait interdite sur les terrains privés. Nous étudierons attentivement ce projet de loi, qui sera débattu à l'automne, pour nous assurer que celui-ci réponde adéquatement aux attentes des citoyens et des municipalités, pour la protection des gens et de l'environnement.

Voici comment vous pouvez participer à la démarche en tant que citoyen

Vous pouvez aider par la vigilance, la solidarité et l'entraide, chez nous et avec la population et les élus des municipalités voisines.

Vous pouvez vous procurer des pancartes « Saint-Élie-de-Caxton incompatible avec l'activité minière », à la boutique du Lutin marmiton, située à côté de l'église. Ces pancartes, affichées devant chez vous, jouent un rôle très important pour démontrer notre refus de tout projet de mine sur notre territoire.

Les membres de notre comité sont des bénévoles. Pour nous aider dans nos actions, vous pouvez contribuer financièrement en faisant un don sur le site Internet « creusepasdansmoncaxton.com » ou en déposant un chèque à l'ordre de Développement Saint-Élie-de-Caxton, pour la campagne de financement « Creuse pas dans mon Caxton », dans la boîte de courrier qui se trouve sur le perron du presbytère. Le mot d'ordre : *On lâche pas !*



Comme tout le Québec est « claimable », il y a plus de 350 000 claims miniers actifs, soit près de 11 % du territoire. Ils s'achètent sur Internet au coût de 77 \$ chacun, valides pour trois ans.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Plein d'activités à la Maison des jeunes cet été

Roxanne Lafrenière

Le 25 mai dernier s'est tenu le Bazar végétal de Saint-Élie-de-Caxton. Encore une fois, la Maison des jeunes a eu la chance d'être invitée par le comité d'organisation afin de participer à l'événement. Les jeunes ont pu accueillir le public et vendre du chili fait maison ainsi que des *Bubble Tea*. Un gros merci aux personnes qui nous ont encouragés !

Lancement de notre programmation estivale

L'été est enfin arrivé ! Voici les différentes activités prévues : Party à la MDJ pour souligner le début de l'été et la fin de l'année scolaire (21 juin), Fête de la Saint-Jean à Saint-Mathieu-du-Parc (22 juin), Barrage routier (30 juin), La Ronde (5 juillet), *Paintball* (11 juillet), tournoi de volley-ball et *Beach party* avec la municipalité de Charette (18 juillet), Noël dans l'Caxton (25 au 28 juillet), glissades d'eau et camping à Valcartier (31 juillet au 1^{er} août), la nuit beige (8-9 août), OVolt - Buffet des continents et LaserPlus (13 août). Les autorisations sont disponibles à la MDJ.

Barrage routier

Notre barrage routier annuel se tiendra le dimanche 30 juin 2024, de 10 h à 15 h, au coin Chemin des loisirs et avenue Principale ainsi qu'au coin Saint-Louis et Route des lacs. Pour la sécurité des jeunes, n'oubliez pas de r-



lentir et n'hésitez pas à les encourager, même avec le plus petit don ! L'argent récolté lors des activités de financement permet à la Maison des jeunes d'offrir aux adolescents un milieu de vie stimulant, une multitude d'activités de prévention tout au long de l'année, mais aussi de les impliquer dans divers projets. Au plaisir de vous croiser lors des prochains événements !

Restez à l'affût en consultant notre page Facebook/Maison desjeunes St-Élie et notre compte Élie Desmontagnes.

Exception faite des lundis 24 juin et 1^{er} juillet

L'ouvroir de Saint-Élie-de-Caxton ouvert en période estivale

Paul-André Garceau

L'ouvroir (comptoir vestimentaire) de Saint-Élie-de-Caxton restera ouvert tout l'été, aux heures habituelles, de 9 h à 17 h, exception faite des lundis **24 juin et 1^{er} juillet**, jours de fête. Une façon bien à eux, de dire Mme Madeleine Lampron, responsable de l'organisme, de mieux accommoder leur clientèle régulière, les gens des chalets

et les touristes. Les bénévoles de l'endroit : Mmes Madeleine Lampron, Marie-Andrée Lacerte, Jocelyne Pellerin, Claire Fortin, Rolande Lacerte, Lucie Béland, Hélène Béland-Tremblay et Nicole Veillette vous souhaitent une belle saison estivale et espèrent vous compter parmi les leurs.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le Dr Gaétan Bégin reçoit un prix

(Pag) - Le Dr Gaétan Bégin est un citoyen engagé et visionnaire dans le domaine des soins palliatifs et de

la fin de vie. Il a récemment reçu le Prix Régis Arsenault de la Fédération du Mouvement Albatros du Québec pour son engagement dans ce domaine. La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tient à féliciter ce résident dévoué de notre village.



TOUTES LES RAISONS SONT BONNES ...
... LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !

CTC MASKINONGÉ
TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

819.840.0603
ctcmaskinonge.org

« POSSIBILITÉ D'UTILISER LES SERVICES DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ »

la clé
en éducation populaire

ATELIERS DE FRANÇAIS
ET DE MATHÉMATIQUES

TU AIMERAIS:

- Revoir quelques notions de base en calcul, lecture et écriture
- Tinitier à la tablette électronique en apprenant.
- Apprendre à ton rythme à l'intérieur de petits groupes
- Simplement apprendre pour ton plaisir

INFORME-TOI !

819 228-8071
110, 2e Avenue,
2e étage
Louiseville

La Clé peut t'aider à atteindre tes objectifs!
C'EST GRATUIT!

RETOUR AUX ÉTUDES OU AU TRAVAIL?

LA CLÉ **819 228-8071**
PEUT T'AIDER!

TU POURRAS

Améliorer tes compétences en lecture, écriture et mathématiques
Rehausser tes connaissances pour faciliter l'accès à l'emploi

INFORME-TOI!

La CLÉ offre des ateliers préparatoires aux examens d'équivalence de niveau du 5e secondaire (TENS) et c'est gratuit!

Du lundi au jeudi de jour
Possibilité d'allocations avec Services Québec

la clé
en éducation populaire
110, 2e Avenue, 2e étage.
Louiseville (Québec) J5V 1X1

www.alphapop.org
info@alphapop.org
Suivez-nous sur Facebook



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton



NOUS JOINDRE
TÉLÉPHONE
Téléphone : 819 221-2839
Dépannage municipal :
819 519-8383
(en cas d'urgence seulement)

INTERNET
Courriel :
info@st-elie-de-caxton.ca
Site Web : st-elie-de-caxton.ca

FACEBOOK
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Bureau municipal
Du lundi au jeudi :
De 8 h à midi
13 h à 17 h 30

FERMÉ LE VENDREDI

24 juin et 1er juillet
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ



Photo : Bernard Brault / Événement photo Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton

PRISE DE SANG À FAIRE PRENDRE ?

Rien de plus simple ! Déposez votre requête de laboratoire dans la boîte prévue à cet effet dans les locaux du CLSC.



IMPORTANT :
N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS
NOM ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SUR
VOS REQUÊTES !



Photo : Olivier Croteau / Événement photo Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton

VISITEZ NOTRE SITE WEB !

Pour être bien informé
sur une foule de sujets
EN UN SEUL CLIC !
www.st-elie-de-caxton.ca